

Mémoire des Habitants

Document de réflexion pour l'action du Réseau Habitants

« Pour bien habiter notre planète »*



Les habitants à la marche d'ouverture du FSM (Dakar, 6 février 2011)

Sommaire

1. Introduction: les habitants ont décidé de franchir un pas décisif (page 2)
2. Les antécédents: unitaires et pluriels des Déclarations à la Convocation (page 3)
3. Le développement de l'AMH, autogérée et dans le cadre du FSM (page 4)
4. Quelques idées centrales ayant émergé dans le processus de l'AMH, pour un agenda porteur d'espoirs (page 8)
5. Les résultats directs: la création d'un tissu commun et solidaire entre les habitants g-locaux (page 10)
6. La construction d'accords pour l'exercice responsable du Réseau Habitants (page 12)
7. L'engagement de responsabilité globale: comment a émergé la Déclaration finale de l'AMH ? (page 13)
8. Quelques réflexions sur l'action de co- responsabilité g-locale pour préparer les prochaines étapes (page 16)

Annexes

DVD:

- Mémoire des Habitants
- Développement de l'Assemblée Mondiale des Habitants
- Entretien avec Cesare Ottolini « La Voie Urbaine et le Pacte Social Urbain Alternatif »
- Hymne des habitants

* Luttant et construisant en solidarité la Voie Urbaine et Communautaire pour bien habiter notre planète!

http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/2012_luttant_et_construisant_en_solidarite_la_voie_urbaine_et_communautaire_pour_bien_habiter_notre_planete!

1. Introduction : les habitants ont décidé de franchir un pas décisif

Face à la crise structurelle, résultant de la mise en œuvre de politiques urbaines subordonnées au capital transnational et élargissant la portée du défi, les organisations d'habitants et les mouvements sociaux urbains ont décidé de franchir une étape décisive pour aller au-delà des déclarations et définir des stratégies et des actions collectives, ce qui implique un programme, une forme d'organisation et le renforcement d'alliances en vue de changements systémiques et révolutionnaires, dont le succès sera garanti par la mise en œuvre d'une conduite responsable.

L'Assemblée Mondiale des Habitants, dix ans de maturation d'un processus de base

Par conséquent, partageant les principes consacrés dans la Charte du FSM¹, dans la Charte de Salvador², par l'Assemblée Mondiale des Habitants (Mexique, octobre 2000)³ et par l'Assemblée Mondiale des Citoyens pour un monde solidaire et responsable (Lille, octobre 2001)⁴, et suite au succès notable de l'Appel à la construction d'un espace commun et solidaire des mouvements sociaux urbains⁵ et de la Déclaration de Madrid (2008)⁶, ratifiés par plus de 600 signataires de 42 pays, ils ont décidé de lancer la proposition de tenir l'Assemblée Mondiale des Habitants (AMH)⁷ pendant le FSM 2011 à Dakar.

L'idée, mûrie dans un processus de base facilité par l'Alliance Internationale des Habitants (AIH), a visé à renforcer le statut des habitants dans la lutte pour le droit au logement et à la ville sans frontières. Sans frontières, parce que la crise mondiale qui affecte jusqu'à la dernière pierre ou habitant des quartiers populaires, est sans frontières.

¹ Charte de Principes du Forum Social Mondial
<http://www.fsm2013.org/fr/node/30>

² Vers des quartiers plus humains: action publique et initiatives des habitants. Les six principes de la Déclaration de Salvador et quelques illustrations concrètes de mise en œuvre, Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 1996
<http://www.eclm.fr/ouvrage-284.html>

Charte des Organisations d'Habitants. Proposition pour l'Assemblée Mondiale des Citoyens. Alliance Pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire
http://www.alliance21.org/lille/fr/resultats/docs/colleges/CHARTE_DES_HABITANTS_FR.pdf

³ Résolutions de l'Assemblée Mondiale des Habitants, Mexique (octobre 2000)
<http://www.hic-al.org/anterior/compte-rendus.html>

⁴ Assemblée Mondiale de Citoyens
<http://www.alliance21.org/lille/fr/index.html>

⁵ Pour la construction d'un espace global commun et solidaire
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/pour_la_construction_d_une_espace_globale_commune_et_solidaire

⁶ Déclaration de Madrid - Construire ensemble l'Assemblée mondiale des Habitants!
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/construire_ensemble_l_assemblee_mondiale_des_habitants

⁷ Assemblée Mondiale des Habitants
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/assemblee_mondiale_des_habitants

L'AIH soutient l'émergence d'un nouveau type d'habitant, bien ancré dans le tissu social local et bien conscient du défi mondial, capable de s'engager dans le combat pour défendre les droits et les responsabilités collectives à être les co-bâisseurs et co-gouverneurs des villes, et pas seulement les usagers-clients des territoires.

Pour ce faire, compte tenu de la faillite du modèle néolibéral qui compte plus d'un milliard de sans-abri ou mal-logés, auxquels il faut ajouter les souffrances subies par près de 70 millions de personnes qui chaque année sont menacées ou expulsées, un Pacte Social Urbain Alternatif s'avère incontournable et doit être basé cette fois sur les droits humains et environnementaux, c'est-à-dire pour « un autre monde possible ».

2. Les antécédents : unitaires et pluriels des Déclarations à la Convocation

Le processus AMH a été alimenté par des dynamiques différentes, en particulier par le débat sur le Droit à la Ville et la mobilisation des «sans voix», dynamiques qui se sont matérialisées dans l'adhésion aux Convergences Urbaines au FSM de Belém⁸, incluant tous les grands réseaux internationaux engagés sur ces thèmes (dont HIC, Centre Coopératif Suédois pour AL, COHRE, LOCOA, Dignity International, SELVIP, PPEHRC, Habitat pour l'Humanité AL, ENDA TM, FNRU, No-Vox, le Forum des Autorités Locales et certaines universités).

L'initiative a pris une forme décidée par la Déclaration approuvée lors du Forum Social Urbain (Rio de Janeiro, 2010)⁹, où s'est formé le Comité Promoteur Unitaire AMH, initiant le processus de constitution des Comités Promoteurs Unitaires aux niveaux régional et local, en particulier à l'occasion des Forums Sociaux (FS États-Unis à Détroit, FSE à Istanbul, FSA à Asunción) et d'autres événements dans toutes les régions et de nombreux pays, dont Bangalore pour l'Asie, le Bangladesh, le Sénégal et le Cameroun.

Il revient aux Comités Promoteurs Unitaires la responsabilité principale des contenus et du format de l'AMH, du calendrier jusqu'à Dakar et après, ainsi que les propositions de partenariats pour favoriser une plus large participation et les suites à donner.

⁸ Les mouvements sociaux urbains construisent la convergence au Forum Social Mondial, FSM 2009
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/forum_social_mondial_belem_janvier_2009/les_mouvements_sociaux_urbains_construisent_la_convergence_au_forum_social_mondial_fsm_2009

⁹ Appel de Rio vers l'Assemblée Mondiale des Habitants (FSM Dakar 2011)
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/rio_2010/appele_de_rio_vers_l_assemblee_mondiale_des_habitants_fsm_dakar_2011

A Bobigny (France), à l'occasion des Journées Internationales pour le Droit au Logement¹⁰ en octobre 2010, s'est tenue la réunion des Comités Promoteurs AMH, composés de représentants des différents réseaux (AIH, HIC, LOCOA, No-Vox), qui a ratifié la convocation de l'AMH à Dakar (Sénégal) lors du FSM 2011, et a assumé la responsabilité de définir les tâches et les engagements visant à promouvoir l'AMH. Des accords ont été pris concernant les idées centrales du débat, la définition des objectifs, le format, la diffusion et la promotion, les ressources, les partenariats.

3. Le développement de l'AMH, autogérée et dans le cadre du FSM

L'Assemblée¹¹ a été constituée d'un certain nombre d'initiatives, certaines autogérées par les différents réseaux et organisations d'habitants, d'autres réalisées également en collaboration (ateliers et réunions thématiques) avec différents réseaux qui ont proposé d'apporter leurs thématiques au processus AMH, et d'autres impliquant l'ensemble des participants (marche d'ouverture, Assemblée plénière) :

a) La réunion opérationnelle du Comité Promoteur Unitaire AMH pour faire l'état des lieux, recueillir toutes les suggestions et organiser l'agenda de l'AMH, en coordination avec les réseaux impliqués (5 février).

b) La mise en œuvre des initiatives d'échange et de solidarité dans les quartiers populaires de Dakar.

c) La participation à des initiatives dans le cadre du FSM:

- La caravane organisée par No-Vox, le CADTM et avec la participation de l'AIH, arrivée à Dakar en provenance de divers pays africains (5 février).
- Le « bloc habitants » dans la marche d'ouverture du FSM (6 février).
- Différentes initiatives (15 ateliers, dialogues, activités culturelles, réunions) : lors de la Journée de l'Afrique et de la Diaspora (7 février) et en tant qu'activités auto-organisées dans les quartiers populaires et l'UCAD (8 et 9 février).

d) La plénière de l'AMH, tenue dans la tente du « Village des Habitants » à l'UCAD (10 février).

¹⁰ Journées Internationales pour le droit au logement sans frontières
http://fre.habitants.org/campagne_zero_expulsion/journees_mondiales_expulsions_zero_2010/nouvelles/journees_internationales_pour_le_droit_au_logement_sans_frontieres_bobigny_france_13-16_octobre_2010

¹¹ Assemblée Mondiale des Habitants
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/assemblee_mondiale_des_habitants



*L'approbation de la Déclaration de l'AMH de Dakar au Village des habitants
(Dakar, 10 février 2011)*

Axes, thématiques et méthodologie, par et pour les habitants

Les axes du débat sur les questions urbaines et le logement ont été les suivants:

- La ville à laquelle nous nous opposons (analyse de la crise urbaine et mondiale).
- La ville que nous bâtissons (échanges d'initiatives d'alternative et de lutte pour le droit d'habiter).
- La ville pour laquelle nous nous battons (construction d'une plateforme de lutte g-locale pour un Pacte Social Urbain Alternatif).

En particulier, ont été développés les thèmes suivants:

➤ **Fonds populaire pour la terre et le logement¹²**

Il s'agit d'un nouvel outil de politiques participatives, financé, notamment, par l'annulation de la dette extérieure, pour la reconquête de la souveraineté territoriale et de l'égalité dans les relations entre les États et entre les États et les citoyens, par le développement du service public du logement mis en œuvre, en particulier, par des coopératives d'habitants en tant que communautés. L'atelier a défini les termes de référence pour une proposition de programme et une stratégie de mobilisation permettant aux mouvements sociaux d'avoir une influence sur les politiques publiques dans leur pays.

La campagne proposée sera expérimentée dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique, elle sera aussi proposée dans les pays du Nord appauvris par la crise globale.

¹² Fonds Populaire pour la terre et le logement
http://fre.habitants.org/the_urban_way/alotar_mil_millones_de_personas

➤ **Les coopératives d'habitants pour résoudre la crise du logement social**

L'atelier a souligné les différentes méthodes appliquées par les coopératives de différents pays qui, considérant le logement pour sa valeur d'usage, veulent construire des politiques de logements sociaux alternatives au marché. Les participants ont convenu de développer, en particulier, les coopératives visant la construction de communautés (propriété communautaire, aide mutuelle, auto-construction, auto-réhabilitation, Community Land Trust, etc.). On notera l'intérêt particulier de la proposition de partenariat entre la coopérative multiethnique Coralli (Italie) et une coopérative de Dakar.

➤ **Stratégies populaires pour faire face aux expulsions¹³**

Les ateliers, ainsi que la mobilisation devant l'Ambassade du Ghana, ont montré l'importance des échanges d'expériences pour développer la solidarité internationale, des stratégies communes, des alliances et des partenariats avec tous les intervenants qui partagent la construction d'un Pacte Social Urbain Alternatif fondé sur les droits humains. L'accord sur la coordination des Journées Mondiales d'octobre 2011¹⁴-2012, en se concentrant notamment sur la lutte contre les expulsions (dues aux mégaprojets, grands événements, considérations économiques, racisme, guerres, catastrophes naturelles et changements climatiques, etc.), l'accaparement des terres et la criminalisation des activistes pour le droit au logement, est une mesure visant à initier la construction d'outils communs (système d'alerte, mobilisations, accords avec les autorités locales pour des arrêtés anti-expulsions, etc.).



*Manifestation en face de l'Ambassade du Ghana contre les expulsions
(Dakar, 8 Février 2011)*

¹³ Campagne Zéro Expulsion
http://fre.habitants.org/campagne_zero_expulsion

¹⁴ Journées Mondiales de l'Habitat – Zéro Expulsions 2011
http://fre.habitants.org/campagne_zero_expulsion/journees_mondiales_de_l_habitat_2011

➤ **La Réforme Urbaine dans le développement économique, le Droit au logement, à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie**

Ces thèmes étroitement liés aident à définir le Droit à l'habitat. L'échange entre les différents réseaux (Droit à l'Énergie, CONAM, AIH, ENDA) a renforcé la prise de conscience de la nécessité d'efforts conjoints pour assurer que le développement combine la durabilité de l'environnement avec la durabilité sociale et économique et la justice climatique. Cela comprend la préparation d'initiatives liées à Rio +20 (juin 2012)¹⁵.

➤ **Articulation Droit à la Ville - Droit à la Terre**

Les ateliers et les échanges entre les organisations d'habitants et les organisations rurales ont souligné l'importance stratégique de développer le dialogue et l'alliance entre les deux secteurs sociaux qui, sur des territoires de plus en plus contigus, sont tous deux fortement touchés par les privatisations des biens communs. L'échelle globale de l'urbanisation montre une connexion de plus en plus évidente de la production agricole avec l'agriculture urbaine, et plus particulièrement la nécessité d'une action commune contre l'accaparement des terres, concentrées dans quelques mains, et contre l'expulsion de communautés entières. Il s'agit de soutenir une mobilisation internationale commune, notamment avec Via Campesina, pour la reconquête de la souveraineté territoriale, pour la réforme foncière et contre l'accaparement des terres.

➤ **Développement et Handicap : l'égalité des chances dans les villes**

L'AMH a également réussi à établir des convergences avec des réseaux jusqu'ici éloignés des luttes des habitants au niveau mondial. Notamment avec Handicap International, qui a proposé la co-organisation et l'inclusion de son atelier comme une contribution thématique à l'AMH, en particulier au droit à la ville, considérant le handicap comme un point de référence de base pour des politiques d'accès universel aux espaces urbains, aux bâtiments et aux logements. Il y a consensus dans l'élaboration de cette thématique transversale, non seulement dans les plates-formes au niveau territorial, mais aussi dans la préparation de la Conférence internationale sur l'accessibilité des villes (Paris, décembre 2012).

➤ **La construction de la mémoire des habitants¹⁶**

La visualisation du processus réalisé depuis l'Assemblée Mondiale des Habitants (Mexique, 2000) et l'appropriation des résultats au fil du temps ont représenté un exercice de convergence qui crée l'identification du participant par rapport à la lecture des événements décrits, grâce à leur connaissance, sans trahison, sans dissimulation, sans soustraction, et à leur conceptualisation.

Ce programme, mis en œuvre par l'Université Populaire Urbaine de la AIH

¹⁵ Habitants au Sommet des Peuples-Rio+20
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/habitants_au_sommet_des_peuples-rio_20

¹⁶ Mémoire d'habitants, partager l'intelligence vers l'AMH
http://fre.habitants.org/urban_popular_university/memoire_d_habitants

(UPU)¹⁷, a développé plus de 50 entrevues vidéo avec des responsables d'organisations et de mouvements sociaux urbains de tous les continents lors de la dernière année du processus AMH, en mettant en œuvre une méthodologie de co-production des connaissances dans la construction collective entre les organisations de différents pays, cultures, langues. Méthodologiquement, il correspond à un travail de collecte d'entrevues vidéo qui donnent la parole aux expériences, aux revendications et aux luttes des habitants et constituent une archive de la mémoire permettant d'engager une réflexion et une analyse des stratégies et des tactiques pour revendiquer le droit au logement. Cette mémoire a constitué la base de l'atelier organisé dans le quartier populaire de Guédiawaye.

4. Quelques idées centrales ayant émergé dans le processus de l'AMH pour un agenda porteur d'espoirs

- L'AMH s'est tenue dans un contexte politique radicalement différent par rapport à l'année 2000 : 2011 est caractérisée par la crise mondiale du néolibéralisme et la crise de la civilisation ; la perte de l'hégémonie impériale des Etats Unis et l'émergence de la Chine ; l'arrivée de la gauche au gouvernement de nombreux pays en Amérique latine ; les bouleversements dans le monde arabe avec la défaite de la dictature en Tunisie et en Égypte ; la montée des troubles sociaux en Algérie, Iran, Libye, Yémen, Syrie, Bahreïn. L'AMH était donc parcourue par le sentiment de la possibilité de changements révolutionnaires au 21^{ème} siècle.
- Les différents contextes socio-politiques des pays font état de violations du droit à l'habitat et d'obstacles divers dont les raisons ultimes se rencontrent dans le système néolibéral qui dénie la souveraineté territoriale. Cependant, les différentes luttes des organisations d'habitants montrent la possibilité de trouver des solutions appropriées et soutenables à la crise urbaine, du logement et mondiale pour reconquérir la souveraineté et l'équité territoriale.
- Le droit des habitants à être considérés comme les titulaires de la souveraineté territoriale, c'est à dire de droits et comme responsables de l'avenir en tant que co-bâtisseurs et co-gouverneurs d'établissements humains durables, du local au global, et pas seulement comme les usagers-clients des territoires.
- L'AMH étant dirigée par des mouvements d'habitants et non par des ONG, des groupes de soutien ou des professionnels, elle a constitué un espace des acteurs qui se battent depuis leurs quartiers, avec leurs programmes et priorités, et donc un investissement politique porteur d'espoir.

¹⁷ Université Populaire Urbaine – AIH
http://fre.habitants.org/urban_popular_university

- Le développement du processus lancé par l'AMH correspond au rapprochement aux niveaux mondial, régional, national et local pour la création de la Voie Urbaine et Communautaire¹⁸, une fédération mondiale des organisations d'habitants et des mouvements sociaux urbains. Il s'agit d'un espace commun, pas d'une superstructure bureaucratique, où les réseaux d'habitants, tout en gardant leur indépendance, partagent les expériences, élaborent des stratégies et des plates-formes, renforcent la solidarité avec les luttes g-locales, ont des outils communs.
- L'agenda et le cahier des charge de ce processus sont indépendants, basés sur l'exigence de donner des réponses dans un temps opportun et approprié aux appels à la solidarité, ainsi que sur les temps de maturation des organisations d'habitants et de leurs réseaux au niveau mondial et local.
- La construction de la fédération mondiale exige la construction d'une intelligence collective : la systématisation du processus de l'AMH et la collecte de la mémoire des mouvements sociaux par le procédé de la coproduction des connaissances constituent une base fondamentale. Cet instrument de connaissance essaye de dissoudre la hiérarchie de la domination technique, favorisant la parole capable de développer la conscience et le progrès des habitants et de leurs organisations.
- La lutte sociale des habitants, en particulier la lutte contre les expulsions, est un axe essentiel de la construction du discours et des propositions des habitants, qui doit être actionné au niveau g-local pour avoir une influence.
- Revendiquer le Droit à la Ville et les Droits sociaux des habitants et de l'environnement, est le fondement de politiques alternatives à celles fondées sur le Pacte Social Urbain actuel, régi par la suprématie du marché et de l'exclusion.
- Reconquérir la fonction sociale des villes, car « une autre ville est possible » si les organisations d'habitants y jouent un rôle de premier plan au niveau g-local, directement et en partenariat avec le secteur public, les ONG et les professionnels qui partagent le principe de la suprématie de la solidarité, des droits humains et de l'environnement en tant que fondements d'un Pacte Social Urbain Alternatif par le biais d'une démarche éthique de co-responsabilité.
- Le Droit à l'habitat est basé sur les Droits Economiques Sociaux et Culturels (DESC) qui défendent la souveraineté territoriale, c'est à dire la place structurelle des habitants, des familles, des communautés rurales et urbaines et la coexistence fondée sur l'inclusion de toutes et tous. Ces droits correspondent aux obligations des États en matière de logement, d'eau et assainissement, d'éducation, de santé et de participation ; c'est une base juridique pour faire respecter les droits collectifs à la terre, aux ressources

¹⁸ La Voie Urbaine
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine

naturelles, aux moyens de subsistance, à l'énergie, aux transports et aux loisirs, d'une manière très spécifique le droit à la ville, à la souveraineté alimentaire et à la justice climatique.

- Il existe une base commune pour des alliances possibles entre les luttes pour la conquête du droit à l'habitat, menées par les organisations d'habitants, avec celles d'autres entités impliquées dans la construction d'un « autre monde possible » dans le secteur rural (Via Campesina), dans la production (syndicats), dans la défense du territoire comme bien commun (populations originaires) et dans la protection de l'environnement.
- L'inclusion de la diversité des genres, des cultures, des origines, d'habiletés différentes, comme axes transversaux et transformateurs pour focaliser les politiques du logement et de l'urbanisme, commence avec l'indépendance des organisations d'habitants, et se poursuit par le dialogue avec les organisations, les réseaux, les ONG, les institutions qui partagent ce principe.



*Des quartiers populaires de Dakar à l'Assemblée Mondiale des Habitants
(Dakar, 6 février 2011)*

5. Les résultats directs : la création d'un tissu commun et solidaire entre les habitants g-locaux

- L'étape de l'AMH à Dakar a impliqué un total de 352 participants (enregistrés) en provenance de 44 pays de tous les continents. Compte tenu des difficultés logistiques, seule une partie des participants a été inscrite dans le registre AMH, on estime donc que le nombre total a été au moins deux fois supérieur, en particulier pour les organisations locales d'habitants. La présence importante à l'AMH en quantité, qualité et provenance a fait de la participation des habitants, des activistes et des bâtisseurs g-locaux, un facteur d'élargissement du processus à la fois au niveau global et dans les pays d'origine, avec un accent particulier sur l'Afrique et le pays hôte.

« ... l'AMH de Dakar est un événement particulièrement important parce qu'il se déroule en Afrique, ce qui va mettre en lumière les réalités urbaines africaines. Il est important que la participation soit massive et qu'il y ait beaucoup de publicité afin de porter la situation des villes africaines à l'attention du monde ... » (Mike Davis-AIH, FSM Dakar 2011, Mémoire des Habitants)



*Lecture de la Déclaration de Dakar au Village des Habitants
(Dakar, 10 février 2011)*

- Les activités, les rencontres, les échanges élargissent et consolident la convergence des réseaux et des mouvements, jetant les bases pour constituer la Voie Urbaine, espace commun et solidaire pour fédérer au niveau mondial les organisations d'habitants et les mouvements sociaux urbains pour échanger les expériences de lutte et d'alternative, partager des stratégies, renforcer la solidarité mondiale avec les luttes locales pour le droit au logement et la ville sans frontières.
- L'approbation de la Déclaration de l'Assemblée Mondiale des Habitants - Convergence des habitants pour le droit à l'habitat¹⁹ est importante, non seulement par son contenu, mais également parce que, pour la première fois, l'ensemble des principaux réseaux internationaux pour le droit à l'habitat ont constitué un Comité de liaison, en reconnaissant également les Comités Promoteurs AMH.

Il faut souligner que le Comité de Liaison est un acquis fondamental de l'AMH, car il devrait être un outil durable qui favorise le dialogue, la coordination et l'élargissement de l'influence des contenus, de la solidarité, des initiatives de luttes et d'alternatives pour le droit à habiter.

Si la diversité des histoires, des racines socioculturelles et politiques, des provenances géographiques, a pu occasionner certaines difficultés de dialogue, elle constitue néanmoins une richesse car elle inclut différentes approches pour aborder les problèmes et trouver des solutions adéquates à plusieurs niveaux.

Première tâche: la rédaction d'une Plate-forme et d'un plan d'action communs découlant des contenus du processus AMH, notamment en vue de la coordination des Journées d'octobre.

¹⁹ Déclaration de l'Assemblée Mondiale des Habitants. Convergence des habitants pour le droit à l'habitat
http://fre.habitants.org/la_route_urbaine/assemblee_mondiale_des_habitants/declaration_de_l_assemblee_mondiale_des_habitants_de_dakar._convergence_des_habitants_pour_le_droit_a_l_habitat

L'AIH et les Comités Promoteurs AMH se sont engagés à constituer les Comités Promoteurs d'une fédération globale des organisations d'habitants au niveau territorial, impliquant tous les réseaux et la myriade d'organisations non constituées en réseau. Ces Comités seraient donc la base pour la constitution de la Voie Urbaine et Communautaire, à mettre en œuvre à l'occasion de la prochaine Assemblée Mondiale des Habitants, en 2013 lors du FSM à Tunis.

- Les activités, les rencontres, les échanges ont produit des accords concrets entre les organisations d'habitants, les autorités locales et d'autres intervenants pour faire face aux expulsions, chacun agissant avec sa propre compétence, mais en coordination.
- Les diverses initiatives ont mûri l'engagement envers la coordination non seulement entre les différents réseaux pour le droit à l'habitat, mais aussi avec d'autres réseaux impliqués sur plusieurs fronts.

« ...le fait d'avoir des représentants de différents régions du monde qui soutiennent le travail réalisé en Afrique et dans ses différents régions a été la réussite majeure de l'AMH... » (Ana Sugranyes-HIC, FSM, Dakar 2011, Mémoire des Habitants)

6. La construction d'accords pour l'exercice responsable du Réseau

A souligner les accords avec :

- **Amnesty International** : pour coordonner la Campagne Zéro Expulsion avec la Campagne Demand Dignity, dans tous les continents, à partir de l'Afrique. Grâce à cet accord, une mobilisation devant l'Ambassade du Ghana à Dakar a été organisée au cours de l'AMH. Cette action, en coordination avec la mobilisation locale, a réussi à bloquer l'expulsion, prévue à Accra ces jours-ci, de 25 000 personnes.
- **Witness** : développer la videoadvocacy globalement dans la lutte contre les expulsions, en particulier contre celles dues au développement économique.
- **Forum des Autorités Locales** : leur 9^{ème} Assemblée Mondiale a approuvé une Déclaration d'appui à l'AMH²⁰, par laquelle ces collectivités s'engagent à garantir les droits fondamentaux de toutes et tous, et notamment à mener des actions communes avec les organisations d'habitants pour déclarer leurs territoires « zones anti-expulsions », promulguer des arrêtés anti-expulsions²¹ et organiser des « chaînes de solidarité » pour que cette déclaration ne reste pas lettre morte.

²⁰ Déclaration de Dakar – les autorités locales en faveur du droit au logement
http://fre.habitants.org/nouvelles/autorites_locales/declaration_de_dakar_les_autorites_locales_en_faveur_du_droit_au_logement

²¹ France, Front uni des maires anti-expulsions
http://fre.habitants.org/nouvelles/autorites_locales/france_front_uni_des_maires_anti-expulsions



*Présentation de la Déclaration FAL en appui à l'AMH dans le Village des Habitants
(Dakar, 10 février 2011)*

7. L'engagement de responsabilité globale : comment a émergé la Déclaration finale de l'AMH ?

L'AMH a constitué un espace commun où tous ont organisé et participé aux initiatives, notamment l'AIH qui a organisé et participé aux ateliers et rencontres à Guediawayé ainsi qu'à l'Université, jouant un vrai rôle fédérateur par rapport aux réseaux pour le droit à l'habitat, ainsi qu'à d'autres.

Grâce à cette approche, l'Assemblée plénière finale a pu approuver une Déclaration qui, résumant la volonté de développer la dynamique fédératrice au delà de Dakar, introduit le Comité de Liaison et les engagements communs par rapport à une plate-forme et à la mobilisation globale pour le droit à l'habitat, notamment à l'occasion des Journées Mondiales d'octobre 2011-2012.

Déclaration de Dakar : Convergence des habitants pour le droit à l'habitat²²

Au cours des dix dernières années, les processus d'agglutination, d'articulation ou de convergence entre les militants, les mouvement sociaux, les organisations d'habitants et les instances techniques d'appui qui défendent le droit à l'habitat se sont consolidés.

Constat

Au cours des dix dernières années, les processus d'agglutination, d'articulation ou de convergence entre les militants, les mouvement sociaux, les organisations d'habitants et les instances techniques d'appui qui défendent le droit à l'habitat se sont consolidés. Nous nous rassemblons autour des luttes pour la mise en œuvre des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (DESC) fondamental pour défendre le lieu structurel de la famille, des communautés rurales et urbaines, et la vie en commun fondée sur l'inclusion de toutes et tous. Cela revient ainsi à parler des DESC reliés au droit à l'habitat. Ces droits couvrent les obligations de l'état correspondants au logement, à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation, à l'accessibilité, à la santé et à la participation; à l'environnement; aux migrants; ils sont la base juridique pour réclamer les droits à la terre, au ressources naturelles, aux moyens de subsistance, à l'énergie, au transport et au loisir. De par leur relation avec la famille, la maison, le quartier ou le village et l'espace public, les femmes sont les principales protagonistes des luttes locales pour la défense du droit à l'habitat. Cependant, elles sont aussi les principales exclues des droits et c'est pourquoi nous devons de reconnaître et défendre leurs droits dans toutes nos luttes.

Les obstacles à l'avènement du droit à l'habitat se multiplient partout dans le monde indépendamment des différences culturelles locales. Nous devons donc dénoncer: les pressions foncières et immobilières sur l'habitat des secteurs les plus pauvres, démunis et vulnérables; l'accaparement des terres; la destruction des quartiers populaires et des villages; l'inaccessibilité des villes; la gentrification des quartiers anciens; la hausse des loyers comparée à la stagnation des revenus; la privatisation des espaces publiques; les méga projets et méga évènements, dont la planification et le développement violent le droit des populations à se maintenir dans leurs lieux traditionnels de résidence; les conflits armés et les occupations des territoires; les camps de réfugiés; les désastres appelés "naturels" et les effets du changement climatique qui se traduisent par inondations, des éboulements, mais encore la pollution de l'eau, l'air et de la terre; et pour tous ces thèmes, il nous faut dénoncer et souligner l'inégalité et la discrimination des femmes dans la réalisation de leur droits à l'habitat. Tous ces phénomènes territoriaux engendrent des nombreux déguerpissements qui affectent de façon croissante beaucoup de populations rurales et urbaines du monde entier.

Propositions

Nous, organisations locales, nationales, régionales, continentales et globales ici réunies, nous nous engageons ainsi à poursuivre unis la construction de

²² Déclaration de l'Assemblée Mondiale des Habitants
http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/assemblee_mondiale_des_habitants/souscrivez_la_declaration_de_l_assemblee_mondiale_des_habitants

la solidarité pour que toutes et tous ayons le droit à vivre en paix et dignité dans nos villes et campagnes.

Nous nous engageons ainsi à participer chaque année à la Campagne Mondiale pour le Droit à l'Habitat qui célèbre le premier lundi d'octobre. Le 3 octobre 2011 et le 1 octobre 2012 les thèmes qui nous regrouperont dans le monde sont: 1) Les causes et effets des déguerpissements, les souffrances et l'appauvrissement des personnes affectées; 2) la solidarité avec les militants pour le droit à l'habitat qui souffrent de la répression et la violation de leur droits civils et politiques.

La campagne annuelle pour le droit à l'habitat se manifestera de façon inclusive, dans la diversité, et sera coordonnée par toutes les femmes et tous les hommes impliqués dans cette lutte dans le monde entier; à travers, entre autres, des dénonciations, marches, occupations, manifestations, débats publics et meetings. La diffusion de la campagne se fera principalement par les réseaux sociaux sur internet. Elle sera aussi relayée par les sites de tous les mouvements, réseaux et organisations engagées. Pour faire face à ces compromis, les organisations et réseaux constituent un Comité de liaison qui devra accorder une plateforme et un plan d'action qui soient le résultat des rencontres menées par les organisations d'habitants dans les quartiers populaires et au campus universitaire dans le cadre du FSM Dakar, afin de rendre concrète la solidarité pour lutter contre les violations des droits dont les causes se répètent dans le monde entière.

A Dakar, le 10 février 2011, signent cet engagement

Réseaux internationaux:

Alliance Internationale des Habitants (AIH); Coalition Internationale de l'Habitat (HIC); Comités Promoteurs de l'Assemblée Mondiale des Habitants international; Comités Promoteurs de l'Assemblée Mondiale des Habitants Régionaux; LOCOA - Leaders and Organizers of Community Organization in Asia; No-Vox

Organisations d'habitants locales et nationales:

ACIDAK, Association Comité Interbidonville, (Dakar, Sénégal); AHTB, Association des Habitants et Travailleurs de Baraka (Dakar, Sénégal); Amandla Centre of Zimbabwe (Zimbabwe); Assembly to End Poverty (USA); A Város Mindenkié (Hongrie); CAES (Paraguay); CDV (Mexique); CHRA (Zimbabwe); CISRS, National Forum for the Urban Poor (Inde); Colectivo para el desarrollo del Peru de Villa Maria del Triunfo (Perou); Comité de Gestion des Inondations et de Déguerpissement de Médina Goumars (Guédiawaye, Sénégal); Comités Promoteurs Nationaux de l'Assemblée Mondiale des Habitants Nationaux; CONAM (Brésil); CONAPAMAG (Guatemala); Coordination duped investors (Féd. Russie); Coopohabitat (République Dominicaine); Cooperativa de reciclado de Villa 31 (Argentine); Coopérative Coralli (Italie); Coordinadora de Colonias Unidas (Mexique); DAL, Droit au Logement (France); EMAD, Entente des Mouvements et Associations de Développement (Dakar, Sénégal); FAMEMG – Minas Gerais (Brésil); FBFF – Ceará (Brésil); FEDEVI (Argentine); Federación de Cooperativas Todos juntos (Argentine); FOVELIC (Pérou); GIU (Pérou); Grupo puertorriqueño de solidaridad con la niñez Dominico-Haiana CPNDH (Puerto Rico); Mouvement And Soukali Médina Goumars (Dakar, Sénégal); Movimiento Nuevo Encuentro (Argentine); National Tenants Union (Nigeria); Omunga (Angola); POHDH (Haïti); PPEHRC (USA); PROUD and National Forum for the Urban Poor (Inde); Red Metropolitana Inquilinos (Venezuela);

RNHC (Cameroun); Shelter for the Poor (Bangladesh); Thames Valley Gypsy Council (UK); Tenants Union (Féd. Russie); Tonderai Ndira Housing Cooperative (Zimbabwe); UCISV-Ver (Mexique); Unione Inquilini (Italie); Union Populaire Valle Gomez, D.F. (Mexique); USA/Canada Alliance of Inhabitants, USACAI (USA); Youth governance and environmental programme (Kenya).

Appui:

ABONG, Brazilian Association of NGOs (Brésil); AITEC, Association Internationale des Techniciens et Chercheurs (France); ALOP, Asociación Latinoamericana de Organizaciones de Promoción; CENCA (Pérou); CERPAC, Centre de Recherche Populaire pour l'Action Citoyenne (Sénégal); Dignity International; ENDA-Economie Populaire (Sénégal); ENDA-Relais pour le Développement Urbain Participé, (Sénégal); FAL, Forum des Autorités Locales; Handicap International; Intermondes (Sénégal); Plateforme DESC Sénégal – RADI; WISEEP (Ghana)

N.B. A la date d'impression de ce document, on compte 364 signataires additionnels.

8. Quelques réflexions sur l'action de co- responsabilité g-locale pour préparer les prochaines étapes

Le réseau porte son attention sur la relation entre chacun, la collectivité et les autres. Ceci non à partir d'un lieu unidimensionnel, mais à travers une interaction permanente au niveau g-local.

« ... Il est intéressant dans ce parcours, depuis le FSM de 2001 jusqu'à aujourd'hui, dix ans plus tard, d'en faire le bilan et de comprendre clairement que la lutte des habitants et des habitantes de différents pays, communautés et villes pour construire cette ville, mais aussi pour les droits, peut rendre possible la transformation de ces déclarations politiques, comme celles à venir, en une réalité et qu'elles doivent s'associer avec les luttes des habitants, mais aussi aspirer à faire partie de la gouvernance. Nous parlons de l'union avec la mobilisation internationale... » (Pedro Franco, coordinateur AIH-AL et Caraïbes, intervention au Forum Urbain Mondial, 2010).

Soutenir l'apparition d'un nouveau type d'habitants g-locaux

Le Réseau, à travers l'AMH, soutient l'apparition d'un nouveau type d'habitants, totalement impliqués dans le tissu social local et conscients du défi global, capables de s'engager dans la lutte pour la défense des droits et responsabilités collectifs pour devenir les co-constructeurs et co-gouverneurs des villes, et non de simples usagers-clients des territoires. En outre, ces habitants font partie d'associations et de mouvements sociaux, de communautés, sont locataires, propriétaires de leur logement, sans-abri, dans des colonies, coopératives, villages indigènes et quartiers marginalisés des différentes régions du monde.

C'est justement en raison de cette diversité que nous devons reconnaître la manifestation dans le travail des organisations de diverses formes de « conscience de ses propres responsabilités qui mène à une conduite éthique personnelle et collective qui peut s'enraciner dans un corpus

culturel construit par la communauté », par exemple dans le concept d'appartenance à la terre et non de propriété de la terre, enraciné dans les communautés mapuches de la Patagonie argentine.

Nous nous retrouvons également dans la tradition de lutte des mouvements sociaux à travers l'histoire, qui cherche avant tout à confronter « les autres » à leurs responsabilités ; présente dans les luttes pour le droit à la terre et au logement ou dans les violents affrontements lors d'expulsions, quelque soit le pays (Argentine, Kenya, République Dominicaine, Chine, Egypte, Turquie, ...), ou la région (Amérique Latine, Europe, Afrique, Asie).²³

Le rôle de l'UPU pour faciliter la parole et la construction d'une connaissance collective

Le Réseau utilise l'UPU en tant qu'appui pour favoriser la construction d'une connaissance collective et individuelle de ces nouveaux habitants, en créant des cultures de responsabilité. L'UPU a consacré l'année 2010 à accompagner le processus de systématisation et à préparer l'AMH de février 2011. La méthodologie de travail de l'UPU s'est concentrée dans la collecte de entrevues vidéo, synthétisées en brèves séquences vidéo pour donner voix aux expériences, revendications et luttes des habitants et pour créer une archive co-produite et vivante de la mémoire, rendant possible une réflexion et une analyse des stratégies et des méthodologies utilisées pour revendiquer le droit au logement. De même, elle a lancé un Atelier de la collecte de la mémoire des habitants²⁴ en quatre langues qui, grâce à la construction d'une Ligne du Temps (2000-2011), a permis aux habitants de visualiser leur évolution g-locale.



*Construction de la Ligne du Temps 2000-2011
Atelier collecte de la mémoire des habitants
(Guediawayé, Dakar, 9 février 2011)*

Avec l'implication et la participation de militants et d'habitants dans ce processus, il a été proposé d'accroître les échanges sur les problèmes et les objectifs locaux avec une perspective globale, en amplifiant le réseau et les

²³ How people face evictions, Yves Cabannes, Silvia Guimarães Yafai, Cassidy Johnson, BSHF, 2010
http://fre.habitants.org/nouvelles/bibliotheque/comment_les_gens_font_face_aux_expulsions

²⁴ Mémoire d'habitants, partager l'intelligence vers l'AMH
http://fre.habitants.org/urban_popular_university/memoire_d_habitants

initiatives des organisations et mouvements de base. Parmi les exemples, citons la participation au niveau de l'Amérique Latine dans la Première Assemblée de Citoyens du Cône Sud au Chili en novembre 2010²⁵.

Sans aucun doute, l'option stratégique en faveur de la transmission de la parole et de la construction de la mémoire des habitants, considérées comme une pierre angulaire du processus de construction du Réseau et d'analyse des problèmes et de leurs causes, est indispensable pour créer des cultures de responsabilité.

Enfin, il faut souligner que le processus de l'AMH a réuni des personnes d'environ 50 pays de tous les continents qui, sans bénéficier de financement externe, ont fait l'effort d'être présents. Dans ce processus, l'importance de la parole des habitants a été portée, en faisant entendre leur volonté du respect du droit au logement, et leur responsabilité de s'assumer comme constructeurs des villes du futur, et non plus comme les usagers ou les clients du territoire, mais réellement les constructeurs du futur.

La question urbaine ne peut être une question locale, pour les habitants c'est une question de triple responsabilité

La question urbaine ne peut être une question locale, c'est une question globale, avec pour exemple les thèmes tels que les investissements, les migrations de millions de personnes, dus aux processus de globalisation et aux mutations dans les territoires. Il est impossible d'aborder la situation de l'habitat uniquement sur le plan des luttes locales. Les alliances aux niveaux nationaux, régionaux et globaux s'avèrent nécessaires, ainsi que, comme le montre ce processus, la reconnaissance des droits des habitants directement par leur voix.

Les habitants et habitantes s'expriment à travers leurs organisations et sont plongés dans un processus d'exclusion local et global. Ainsi, ils sont confrontés à une difficulté sur la responsabilité, qui les place en permanence dans la comparaison de leur responsabilité face à la celle des institutions publiques, ou de leur responsabilité face à celle des lois, ou de la responsabilité de chaque leader face à celle de son organisation. L'insertion dans les réseaux internationaux les place en outre face à l'irresponsabilité des puissances supranationales (Nations Unies, Commission Européenne, FMI, Banque Mondiale, investisseurs, etc.). Par conséquent, la responsabilité apparaît floue, car ils la placent au sein du mouvement g-local (organisation) ou au sein de l'Etat (local, provincial, national).

Il n'est pas usuel de reconnaître la responsabilité individuelle et collective selon le processus en cours, comme établi dans la "Charte des responsabilités Humaines"²⁶.

²⁵ Primera Asamblea de Ciudadanos del Cono Sur. Iquique - Chile 5 al 7 de noviembre 2010 http://fre.habitants.org/la_voie_urbaine/assemblee_mondiale_des_habitants/preparation_de_l_assemblee_mondiale_des_habitants/primera_asamblea_de_ciudadanos_del_cono_sur_iquique-chile_5_al_7_de_novembre_2010

²⁶ La Charte des Responsabilités Humaines <http://www.charter-human-responsibilities.net/spip.php?page=sommaire&lang=fr>

Souvent, les leaders se sentent triplement responsables face aux autorités, aux puissances internationales - supranationales et à leurs compagnons de lutte. Ainsi, dans les espaces de réflexion- action dont l'axe est le sujet collectif, le concept de co-responsabilité collective, qui concerne tant les acteurs sociaux que les politiques en situation d'exercer leurs propres responsabilités, est encouragé.

Les organisations, comme les habitants et habitantes, privilégient l'action et la réponse urgente aux problèmes de leurs voisins à la réflexion sur l'action. Leurs efforts pour résoudre les problèmes quotidiens leur fait négliger, par manque de temps, d'argent, d'espace physique, etc., l'opportunité de réfléchir sur la responsabilité, bien que la responsabilité dans l'exercice de leurs activités soit toujours présent dans leurs débats.

Convergences, alliances et partenariats pour faire front et construire un autre monde possible

Les obstacles à la réalisation du droit à l'habitat se multiplient dans le monde entier, malgré les différences culturelles et en matière de responsabilité locale.

Cependant, au cours des dix dernières années, les processus d'articulation ou de convergence entre militants, mouvements sociaux, organisations d'habitants ou de voisinage, se sont consolidés, tout comme les instances d'appui technique qui défendent le droit à l'habitat. En outre, des relations d'alliance avec les organisations sociales impliquées dans la construction d'un « autre monde possible » se sont développées sur différents sujets, ainsi que les partenariats avec les autorités locales, les universités et les fondations qui partagent les paradigmes alternatifs fondés sur les droits au logement, à la ville et à la responsabilité des habitants.

Les réunions sur les luttes pour la réalisation des DESC se sont multipliées, fondamentales pour la défense de l'espace structurel de la famille, des communautés rurales et urbaines, et de la cohabitation basée sur l'inclusion de toutes et tous. Le Réseau a mis l'accent sur les DESC, en lien avec le droit à l'habitat. Ces droits correspondent à des obligations des Etats relatives au logement, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation, à la santé et à la participation ; ils constituent les bases juridiques pour exiger les droits collectifs à la terre, aux ressources naturelles, aux moyens de subsistance, à l'énergie, au transport et aux loisirs, et de manière très spécifique le droit à la ville, à la souveraineté alimentaire et à la justice climatique.

Par leur ancrage dans la famille, le logement, le quartier ou le village et dans l'espace public, les femmes sont les principales protagonistes des luttes locales pour la défense du droit à l'habitat. Cependant, à leur instar, les enfants, les personnes handicapées, expulsées, sans-abri, nomades et réfugiées sont les principales exclues des droits, et de ce fait, le Réseau doit reconnaître et défendre leurs droits dans toutes les luttes.

Ainsi, le Réseau met en place à différents niveaux des espaces d'action responsable pour dénoncer les pressions immobilières et foncières sur les secteurs les plus pauvres, spoliés et vulnérables ; l'accaparement des terres; la destruction des quartiers populaires et des villages ; la gentrification des quartiers anciens ; l'augmentation des loyers face à la stagnation des revenus ; les méga-projets et méga-événements dont la

planification et le développement violent le droit des communautés à se maintenir dans leurs lieux de résidence traditionnels ; les conflits armés et les occupations de territoire ; les catastrophes dites « naturelles » et les effets du changement climatique qui se traduisent par des inondations, des glissements de terrain et la contamination de l'eau, de l'air et du sol ; les inégalités et la discrimination dont souffrent les femmes et le racisme envers les nomades et les migrants dans la mise en œuvre de leurs droits à l'habitat. Tous ces phénomènes territoriaux génèrent de multiples expulsions forcées, qui affectent avec une fréquence accrue de nombreuses communautés rurales et urbaines dans le monde entier. Ils sont le principal indicateur des violations des droits à l'habitat. Le conflit pour défendre la sécurité foncière est donc le principal défi choisi pour exercer la responsabilité des habitants.

Les différentes histoires, racines socio-culturelles-politiques et origines géographiques ont pu occasionner quelques difficultés dans le dialogue sur la responsabilité entre les différentes organisations et réseaux. Néanmoins, ces différences ont créé une immense richesse en apportant une grande quantité de points de vue multiples pour aborder les problèmes et trouver des solutions adaptées aux divers niveaux.

Nous considérons que le dilemme se trouve dans la conception diffuse entre responsabilité et justice. Les habitants et leurs organisations considèrent que leurs demandes sont éthiques et attendent une réponse dans la même mesure. Cependant, et en particulier face aux réponses violentes de la part des gouvernements, ils considèrent qu'ils ont outrepassé leur responsabilité ou ne peuvent voir d'autres alternatives d'action dans leur attente de réponse juste.

*« ... Le DAL soutient les personnes connaissant des difficultés relatives au logement, qu'il s'agisse par exemple d'hébergement inadapté ou précaire, de menace d'expulsion pour impayés de loyers ou de la part d'un propriétaire voulant vendre l'immeuble, etc...
On crée des groupes d'environ dix personnes qui se rencontrent autour d'un même type de problème de logement. Une fois par mois, l'ensemble des groupes se réunit et travaille sur la stratégie générale de l'accès au logement. Ensuite, chaque groupe examine ses formes d'action spécifiques relatives à son problème concret de logement. Il est important que chaque groupe puisse avoir une expression de sa lutte, de sa réflexion et de sa stratégie d'action spécifique, et qu'il y ait ensuite la convergence où les groupes se manifestent ensemble. » Annie Pourre –DAL, Droit au Logement, Mémoire des Habitants, Bobigny, 2010.*

Les conflits d'intérêt s'observent tant au niveau politique qu'au niveau économique, au sein et en dehors des organisations, par rapport aux gouvernements ou aux pressions locales ou internationales. Les relations de pouvoir génèrent des tensions qui modifient, dans certains cas, les conduites responsables. Nous avons divers exemples dans différentes cultures, qui déterminent des priorités en matière de prise de responsabilités, avec par exemple les organisations sociales de Nairobi qui, grâce à la solidarité internationale de la Campagne Zéro Expulsions²⁷ ont

²⁷ Campagne Zéro Expulsions
http://fre.habitants.org/campagne_zero_expulsion

obtenu l'annulation de la dette extérieure du pays et qui, par le biais d'un processus participatif, améliorent la qualité de vie des quartiers. Ou les habitants du Cameroun qui, de façon responsable, promeuvent un partenariat avec leurs gouvernements pour le développement de politiques publiques. D'autres exemples existent au Mexique, en Argentine, au Brésil et en Italie.

L'AMH, une étape vers la Voie Urbaine et Communautaire

De la Déclaration de l'Assemblée Mondiale des Habitants a émergé la proposition suivante : que les organisations locales, nationales, régionales, continentales et globales réunies dans le processus de construction de l'AMH s'engagent à poursuivre, unies, la construction de la solidarité afin que toutes et tous ayons le droit de bien habiter notre planète, c'est à dire de vivre en paix, en sécurité, dignité et durablement à la campagne comme en ville.

De même, elles se sont engagées à participer chaque année à la Campagne Mondiale pour le Droit à l'Habitat qui a lieu le premier lundi d'octobre.

Le 3 octobre 2011 et le 1^{er} octobre 2012, les thèmes qui les fédèrent dans le monde sont : (i) les causes et les effets des expulsions, les souffrances et l'appauvrissement des personnes affectées par les problèmes d'habitat en milieu rural et urbain ; (ii) la solidarité avec les militantes et militants pour le droit à l'habitat victimes de la répression et de la violence contre leurs droits civiques et politiques.

La campagne annuelle pour le droit à l'habitat se manifeste ainsi de manière inclusive, dans la diversité, et est coordonnée par les organisations impliquées dans cette lutte dans le monde entier ; au moyen, entre autres, de plaintes, protestations, occupations, manifestations, débats publics et réunions. La diffusion de la campagne est réalisée principalement par les réseaux des mouvements sociaux via Internet, en particulier grâce aux sites des mouvements, réseaux et organisations sociales impliqués.

Pour mener à bien ces engagements, les organisations et réseaux ont constitué un Comité de liaison qui s'est engagé sur la décision de mettre en place une plate-forme et un plan d'action, résultat des réunions organisées par les habitants dans les quartiers et le campus universitaire dans le cadre de l'AMH de Dakar. De cette façon, pourra se concrétiser la solidarité de la lutte contre les violations des droits dont les causes se répètent dans le monde entier.

Ainsi, afin de protéger le droit et la responsabilité d'être les constructeurs, usagers et co-gouverneurs des villes, et dans le but de construire et de renforcer les liens de solidarité, les membres du Réseau ont réaffirmé leur volonté d'agir en coordination sur un plan d'égalité et de coopération mutuelle, du niveau local jusqu'au niveau mondial.

Enfin, il est important de signaler que l'Assemblée Mondiale des Habitants n'est qu'une étape, la prochaine sera de constituer une véritable fédération de toutes les organisations qui luttent pour le droit au logement au niveau mondial et de consolider la Voie urbaine et Communautaire, c'est à dire un chemin et un espace en commun, disposant d'outils communs, pour articuler au niveau g-local les efforts et la solidarité.

D'avantage que le partage d'expériences, la tâche fixée est de construire une solidarité concrète, une plate-forme commune, qui renforce au cours des années les organisations d'habitants, et parvienne à les rendre capables d'affronter les défis des changements révolutionnaires et systémiques dont les habitants ont besoin, à commencer par la lutte contre les expulsions, pour faire des habitants, les « maîtres responsables » de leur futur.



*Chantant l'hymne des habitants
(AMH, Dakar 10 février 2011)*

Inhabitants anthem Hymne des habitants

lyrics by-*paroles de*
**Jules Dumas
Nguebou**

**versión en
castellano**

english version

nous sommes habitants

nous sommes habitants
habitants du Cameroun
nous sommes habitants
habitants de tout quartier

nous-nous sommes mobilisés
pour défendre nous droits
nous-nous sommes tous
engagés
pour vivre dignement

nous sommes habitantes
habitantes d'Afrique
nous sommes habitantes
habitantes du monde entier

nous-nous sommes tous réunis
pour défendre nous toits
nous-nous sommes mobilisés
pour défendre nous lois

nous sommes unis
nous sommes divers
et nous sommes plus riches

nous sommes divers
nous sommes unis
et nous sommes plus forts

nous sommes habitants
habitants du Cameroun
nous sommes habitants
habitants de tout quartier

nous sommes unis
nous sommes divers
et nous sommes plus riches

nous sommes divers
nous sommes unis
et nous sommes plus forts

nous sommes habitantes
habitantes d'Afrique
nous sommes habitantes
habitantes du monde

nosotros somos habitantes

somos habitantes
habitantes de Camerún
somos habitantes
habitantes de cualquier barrio

nosotros nos hemos
movilizados
para defender nuestros
derechos
todos nosotros nos hemos
comprometido
a vivir dignamente

somos habitantes
habitantes de África
somos habitantes
habitantes del mundo entero

todos nosotros nos hemos
reunido
para defender nuestros
derechos
todos nosotros nos hemos
movilizados
para defender nuestras leyes

nosotros somos unidos
nosotros somos diversos
y nosotros somos más ricos

nosotros somos unidos
nosotros somos diversos
y nosotros somos más fuertes

nosotros somos habitantes
habitantes de Camerún
nosotros somos habitantes
habitantes de cualquier barrio

nosotros somos unidos
nosotros somos diversos
y nosotros somos más ricos

nosotros somos unidos
nosotros somos diversos
y nosotros somos más fuertes

somos habitantes
habitantes de África
somos habitantes
habitantes del mundo

we are inhabitants

we are inhabitants
inhabitants of Cameroon
we are inhabitants
inhabitants of any
neighbourhood

we are mobilised
to defend our rights
we have engaged ourselves
to live in all dignity

we are inhabitants
inhabitants of Africa
we are inhabitants
inhabitants of
the entire world

we have united ourselves
to defend our roofs
we are mobilised
to defend our laws

we are united
we are diverse
and we are healthier

we are united
we are diverse
and we become stronger

we are inhabitants
inhabitants of Cameroon
we are inhabitants
inhabitants of any
neighbourhood

we are united
we are diverse
and we are healthier

we are united
we are diverse
and we become stronger

we are inhabitants
inhabitants of Africa
we are inhabitants
inhabitants of the world

Sommaire DVD

Mémoire des Habitants:

Pedro Franco, République Dominicaine, Coophabitat
Santos Mota Carvajal, République Dominicaine, Coophabitat
Ernesto Jimenez Olin, Mexique, Unión Popular Valle Gomez, Mexico D.F.
Rafael Mayoral Palafox, Mexique, Coordinadora de colonias unidas
Roly Escobar, Guatemala, CONAPAMAG
Ana Sugranyes, Chili, HIC
Marilina Marichal, Paraguay, CAES
Anthony Prashanth, Inde, CISRS, National Forum for the Urban Poor
Jeff Wong, Thaïlande, LOCOA
Malick Gaye, Sénégal, ENDA
Aissatou Dieme Badane, Sénégal, Syndicat Unique des Travailleurs de la Santé
Abdou Diouf, Sénégal, EVE/PIKINE
Cheick Aliou Beye, Sénégal, EVE/PIKINE
Sop Mame Diarra - Issaka Diop, Sénégal, Colobane - Fatou dione Association des résidents
Samdpawendè Ouedraogo, Burkina Faso, APV-CN
Cosmas Ndira, Zimbabwe, Tonderai ndira housing cooperative
Elizabeth Santos, Venezuela, Red Metropolitana Inquilinos
Frederick Opoku, Ghana, WISEEP
Ndipondjou Tiague Evelyne, Cameroun, RNHC
Joseph Jones, Royaume Uni, Thames Valley Gypsy Council
Stanley Mwaura Nderitu, Kenya, Youth governance and environmental programme
Peter Muzambwe, Zimbabwe, Amandla centre of Zimbabwe
Hilda Guerrero, Porto Rico, Coalición cero desalojos Puerto Rico

Développement de l'Assemblée Mondiale des Habitants :

Marche Inaugurale du FSM de Dakar
Arrêt des expulsions au Ghana, Ghana/Sénégal, IAI/No Vox/Amnesty International
Entretien avec Cesare Ottolini « La Voie Urbaine et le Pacte Social Urbain
Alternatif »
Hymne des habitants